

Teréga S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST

2, rue des Feuillants
31076 Toulouse cedex 03
S.A.S. au capital de € 1 934 760
540 800 406 R.C.S. Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Teréga S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Teréga S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Teréga S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période

du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Actif immobilisé

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2021, l'actif immobilisé s'élève à M€ 1 844, soit 94 % des actifs de la société. Il est constitué d'investissements relatifs au transport de gaz pour un montant de M€ 1 414 et au stockage pour M€ 431, tel que cela est présenté dans la note « Immobilisations transport et stockage » de l'annexe aux comptes annuels. Ces immobilisations sont une composante essentielle de la détermination du revenu autorisé pour les activités transport et stockage, qui sont des activités régulées.</p> <p>Immobilisations relatives au transport</p> <p>Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées au titre de l'exercice 2021 s'élève à M€ 235.</p> <p>Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de stations de compression.</p> <p>Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle, préfectorale et, le cas échéant, à l'autorisation des autres organes compétents. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L. 134-3 et L. 431-6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, dont votre</p>	<p>Notre approche d'audit concernant les immobilisations liées au transport a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ analyser les délibérations de la CRE et, le cas échéant, des autres organes compétents pour identifier les projets d'investissements et les dépassements qui n'ont pas été approuvés par la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents et identifier le traitement comptable retenu sur ces projets ;▶ analyser, par entretiens avec la direction et sur un échantillon de projets, les investissements effectués, leur degré d'avancement, les autorisations obtenues ou en cours et les méthodes de comptabilisation et corroborer ces éléments en examinant notamment la documentation juridique et technique disponible ;▶ tester, par sondages, les mises en service d'immobilisations et notamment les dépenses d'investissements approuvées par la CRE et, le cas échéant, par les autres organes compétents ;▶ analyser les immobilisations en cours et examiner si les projets abandonnés, le cas échéant, ont été dépréciés ;

société fait partie, doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (« CRE ») et, le cas échéant, aux autres organes compétents pour approbation. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant comptabilisés en charges d'exploitation.

Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations de transport est un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de la société, (ii) du risque que la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents n'approuvent pas les programmes d'investissements ni les dépassements de budget, cette situation entraînant la comptabilisation des investissements relatifs au transport non approuvés en tant que dépenses opérationnelles et (iii) de leur caractère déterminant dans le calcul du revenu autorisé.

Immobilisations relatives au stockage

Le montant des acquisitions d'immobilisations de stockage comptabilisées au titre de l'exercice 2021 s'élève à M€ 60.

Les investissements de stockage comprennent principalement du gaz coussin et des stations de compression. Ces actifs sont placés sous un régime de concessions soumis à l'approbation par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire. La durée des concessions est généralement de 25 ans. Comme précisé en annexe des comptes annuels, dans la note « Immobilisations corporelles », la concession de Lussagnet arrivera à échéance le 1^{er} janvier 2043 et celle d'Izaute le 25 octobre 2030.

Les immobilisations de stockage sont amorties comme précisé dans la note « Immobilisations corporelles » de l'annexe aux comptes annuels selon des durées indépendantes de la durée de la concession, détaillées dans la note précitée. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré.

Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations de stockage comme un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de la société et compte tenu des éléments de jugement nécessaires pour déterminer leur durée d'amortissement, nonobstant les durées de concession et (ii) de leur caractère déterminant dans le calcul du revenu autorisé.

- ▶ vérifier le rapprochement entre la base des immobilisations en comptabilité avec la Base d'Actif Régulé (« BAR ») déclarée auprès de la CRE.

Pour l'appréciation du risque identifié concernant les investissements liés au stockage, nous avons :

- ▶ pris connaissance et examiné les procédures de prise d'inventaire ;
- ▶ apprécié les durées d'amortissement retenues au regard des modalités figurant à ce titre en annexe ;
- ▶ analysé les documentations juridiques et contractuelles des droits de concession et les dates de fin de concession ;
- ▶ estimé la durée de vie des immobilisations compte tenu des données historiques à notre disposition et de notre expérience du secteur d'activité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4 et L. 22-10-10 du Code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Teréga S.A. par votre assemblée générale du 29 mai 2012 pour le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST et du 23 septembre 2013 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2021, le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST était dans la dixième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la neuvième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Toulouse et Paris-La Défense, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST

ERNST & YOUNG et Autres

Sandrine Bourget

Romain Lancner



TERÉGA SA

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Bilan actif

En euros

BILAN - ACTIF	31 décembre 2021			31 décembre 2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Frais de développement	11 700 624	2 786 316	8 914 308	8 256 733
Concessions, brevets et droits similaires	147 293 073	99 971 115	47 321 958	49 855 640
Autres immobilisations incorporelles	668 489	668 489	0	0
Immobilisations Incorporelles en cours	3 695 731	0	3 695 731	5 318 907
TOTAL Immobilisations incorporelles	163 357 917	103 425 920	59 931 997	63 431 280
Terrains	26 105 201	13 207 901	12 897 300	13 391 901
Constructions	104 501 772	49 747 068	54 754 704	56 119 051
Installations techniques, matériel	3 013 080 046	1 367 885 767	1 645 194 280	1 622 806 402
Autres immobilisations corporelles	11 521 274	7 234 247	4 287 027	4 622 797
Immobilisations Corporelles en cours	66 929 485	0	66 929 485	72 661 793
Avances et acomptes	0	0	0	84 863
TOTAL Immobilisations corporelles	3 222 137 778	1 438 074 983	1 784 062 796	1 769 686 807
Autres participations	331 973	0	331 973	378 973
Autres immobilisations financières	159 268	0	159 268	160 637
TOTAL Immobilisations financières	491 241	0	491 241	539 610
TOTAL Actif Immobilisé	3 385 986 936	1 541 500 903	1 844 486 034	1 833 657 697
Matières premières, approvisionnements	30 840 733	4 827 703	26 013 030	24 993 815
TOTAL Stock	30 840 733	4 827 703	26 013 030	24 993 815
Avances et acomptes versés sur commandes	583 441	0	583 441	1 274 174
Clients et Comptes Rattachés	60 968 606	358	60 968 248	44 465 178
Autres créances	1 834 337	0	1 834 337	12 431 919
TOTAL Créances	62 802 944	358	62 802 585	56 897 097
Disponibilités	12 968 852	0	12 968 852	482 159 431
TOTAL Disponibilités	12 968 852	0	12 968 852	482 159 431
Charges constatées d'avance	1 101 000	0	1 101 000	46 464
TOTAL Actif circulant	108 296 969	4 828 062	103 468 908	565 370 981
Frais d'émission d'emprunt à étaler	20 085 810	0	20 085 810	23 500 378
TOTAL Général - Actif	3 514 369 716	1 546 328 964	1 968 040 751	2 422 529 056

Bilan passif

En euros

BILAN-PASSIF	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital social ou individuel	17 579 088	17 579 088
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 369	12 369
Ecart de réévaluation	150 045	150 045
Réserve légale	1 757 909	1 757 909
Réserves statutaires ou contractuelles	130 918	130 918
Autres réserves	129 556	129 556
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	64 695 326	49 717 320
Acompte sur dividendes en instance d'affectation	(30 609 587)	(24 303 089)
Subventions d'investissement	46 727 900	47 888 820
Provisions règlementées	344 402 648	313 514 194
TOTAL Capitaux Propres	444 976 171	406 577 130
Provisions pour risques	125 000	68 791
Provisions pour charges	1 450 748	1 470 748
TOTAL Provisions pour Risques et Charges	1 575 748	1 539 539
Autres emprunts obligataires	1 410 434 703	1 921 282 204
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 693 681	56 997
Emprunts et dettes financières divers	3 055 670	3 264 779
TOTAL Dettes financières	1 425 184 054	1 924 603 979
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	162 620	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 068 989	58 604 521
Dettes fiscales et sociales	33 073 169	31 173 563
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	30 324
TOTAL Dettes d'exploitation	96 304 778	89 808 407
Produits constatés d'avance	0	0
Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL Dettes	1 521 488 832	2 014 412 387
TOTAL Général - Passif	1 968 040 751	2 422 529 056

Compte de résultat

En euros

COMPTE DE RÉSULTAT	31 décembre 2021			31 décembre 2020
	France	Exportation	31 décembre 2021	
Production vendue de biens	28 016 162	0	28 016 162	7 528 784
Production vendue de services	460 380 006	0	460 380 006	452 224 765
Chiffre d'affaires net	488 396 168	0	488 396 168	459 753 549
Production immobilisée			137 473 065	126 085 669
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			330 432	3 196 631
Autres produits			13 888	10 296
Total des produits d'exploitation			626 213 553	589 046 145
Achats matières premières & aut. approvisionnements (y.c. droits de douane)			29 342 474	18 163 789
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 867 490)	(1 526 637)
Autres achats et charges externes			217 019 010	193 810 270
Impôts, taxes et versements assimilés			12 007 036	15 384 343
Salaires et traitements			45 416 144	45 684 344
Charges sociales			27 580 283	27 327 455
Dotations	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	124 255 910	122 787 999
d'exploitation		Sur actif circulant : dotations aux provisions	848 275	1 755 342
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	162 000	141 000
Autres charges			8 325 932	7 173 298
Total des charges d'exploitation			463 089 576	430 701 203
Résultat d'exploitation			163 123 977	158 344 942
Produits financiers de participations			28 200	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			23 358	0
Autres intérêts et produits assimilés			8 919	0
Différences positives de change			0	7 541
Total des produits financiers			60 476	7 541
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 331 014	2 395 552
Intérêts et charges assimilées			38 449 952	46 297 035
Total des charges financières			40 780 966	48 692 587
Résultat financier			-40 720 490	-48 685 046
Résultat courant avant impôts			122 403 487	109 659 897

En euros

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 221 528	285 858
Reprises sur provisions et transferts de charges	13 562 598	12 820 077
Total des produits exceptionnels	17 784 126	13 105 935
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	69 933	258 052
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 255 350	192 550
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	44 451 052	47 190 752
Total des charges exceptionnelles	46 776 335	47 641 354
Résultat exceptionnel	-28 992 209	-34 535 420
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 846 943	2 920 003
Impôts sur les bénéfices	24 869 009	22 487 154
TOTAL des produits	644 058 155	607 089 621
TOTAL des charges	579 362 829	557 372 301
Bénéfice ou Perte (Total des produits - Total des charges)	64 695 326	49 717 320

Notes annexes aux comptes annuels

Entité présentant les états financiers

Teréga SA est une entreprise domiciliée en France, dont le siège social est sis à Pau, 40 avenue de l'Europe. Le groupe Teréga a pour mission d'offrir et de développer, sur le marché européen, un service de transport et de stockage de gaz naturel.

Les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales sont établis par Teréga Holding. Un sous-palier de consolidation est également établi aux bornes de la société Teréga SAS.

Faits marquants

COVID-19

La direction a déterminé un impact limité de la Covid-19 sur ses états financiers annuels 2021. La direction n'a pas connaissance d'éléments qui remettraient en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation et qui auraient un impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2021.

Remboursement emprunt obligataire

L'emprunt obligataire souscrit en 2011, arrivé à échéance en juillet 2021 a été remboursé pour 500 millions d'euros.

Enquête de la commission européenne

En février 2020, la Commission européenne a lancé une enquête afin de déterminer si le mécanisme de régulation du stockage de gaz naturel en France est conforme aux règles de l'UE en matière d'aides d'État.

Le 28 juin 2021, la Commission européenne a conclu que le mécanisme de régulation du stockage de gaz naturel mis en œuvre par la France depuis 2017 était conforme aux règles de l'UE en matière d'aides d'État.

L'enquête approfondie de la Commission a révélé que la méthode de rémunération est établie de manière indépendante par la CRE, et la valorisation des actifs régulés en particulier mène à une compensation proportionnée pour limiter les effets de la mesure sur le marché intérieur.

Taxe intérieure de consommation (TIC)

Dans le cadre de son activité, la société Teréga SA consomme du gaz naturel pour ses besoins propres. Ces consommations peuvent être assujetties à une taxe intérieure de consommation suivant leurs utilisations.

Dans ce contexte, la société Teréga SA a pris attache le 14 juin 2019 avec la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) afin d'obtenir une position de l'administration des douanes relative à ces consommations de gaz naturel.

La régularisation définitive confirmée par l'administration s'élève à 3 286 092 euros pour la période de novembre 2017 à décembre 2019. Une charge à payer avait été provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2019 pour 3 489 471 euros, ajustée en conséquence au 31 décembre 2020.

Le paiement a eu lieu sur le premier semestre 2021, pour le montant provisionné dans les comptes au 31 décembre 2020.

Contrôle de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (« DGCCRF »)

Le 4 octobre 2019, Teréga SA a reçu un avis de contrôle de la DGCCRF sur les délais de paiement inter-entreprises. Le contrôle couvre l'année 2018 et a démarré le 14 janvier 2020. Il a donné lieu à échange de documents pendant le premier trimestre 2021.

Aucune conclusion n'a été reçue à ce jour.

CRCP

Conformément aux dispositions de l'article L. 452-2 du code de l'énergie, la CRE fixe les méthodes pour établir les tarifs d'utilisation des réseaux de gaz. Ces tarifs, qui couvrent l'ensemble des coûts supportés par leurs gestionnaires, sont établis en prenant notamment en considération :

- les charges d'exploitation nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité des réseaux et des installations,
- les charges de capital (amortissement et rémunération des actifs des transporteurs, des distributeurs, des terminaux méthaniers et des opérateurs de stockage).

Ils sont calculés à partir d'hypothèses de charges et de produits établies pour l'ensemble de la période tarifaire. Ces hypothèses présentent des incertitudes lors de la définition des tarifs, ces derniers disposent d'un mécanisme dit CRCP (compte de régularisation des charges et des produits) permettant de corriger, pour des postes préalablement identifiés, les écarts entre les charges et produits prévisionnels et ceux réellement constatés.

Afin d'assurer une meilleure comparabilité des comptes des opérateurs européens, la norme IFRS 14, publiée par l'IASB en janvier 2014, est en cours de mise à jour avec une réflexion concernant le fonctionnement du mécanisme dit CRCP. Cette réflexion pourrait avoir des impacts sur l'arrêté et la présentation des comptes établis en normes françaises.

A date, la position de Teréga conduit à constater les régularisations l'année de leur constatation. Cette position pourrait être revue en fonction des éléments de doctrine à paraître.

Principes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

L'exercice au 31 décembre 2021 a été établi conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, mis à jour par le règlement ANC n° 2020-05 du 24 juillet 2020 et n° 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables et adaptations professionnelles (C. Com R. 123-180 et PCG art.531.1) ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes retenues pour cette période n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2021 est calculée en appliquant un taux de 28,41% au résultat fiscal arrêté à cette même date.

Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Sont inscrits au compte d'immobilisations incorporelles les logiciels et brevets acquis et créés par la société. Ils sont amortis sur leur durée probable d'utilisation. Figurent également à ce compte des droits de transit dans des réseaux de tiers amortis sur 10 ans. Enfin, des frais de développement sont également immobilisés.

Amortissements

	Durée sociale	Durée fiscale
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	5 À 10 ANS	5 ANS
BREVETS ET LOGICIELS	5 ANS	3 ANS
DROIT DE TRANSIT	10 ANS	15 ANS

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations corporelles sont portées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de certains terrains acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de stations de compression. Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle, préfectorale et, le cas échéant, à l'autorisation des autres organes compétents. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L. 134-3 et L. 431 6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, dont votre société fait partie, doivent transmettre leurs programmes

annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (« CRE ») et, le cas échéant, aux autres organes compétents pour approbation. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant comptabilisés en charges d'exploitation.

Les investissements de stockage comprennent principalement du gaz coussin et des stations de compression.

Par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire du 12 décembre 2006, la concession de stockage de gaz d'Izaute a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 26 octobre 2005 et jusqu'au 25 octobre 2030.

Par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire du 8 décembre 2017, la concession de stockage de gaz de Lussagnet a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 31 décembre 2017 et jusqu'au 1er janvier 2043.

Amortissements

Conformément à la mise en application du CRC 2002-10, les immobilisations sont amorties selon la durée de vie du bien. Cette approche par composant conduit à pratiquer un amortissement linéaire selon les durées d'amortissements suivantes :

	Durée sociale	Durée fiscale
MATÉRIEL INFORMATIQUE	5 ANS	3 ANS
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	10 ANS	5 ANS
MATÉRIEL DE TRANSPORT	10 ANS	5 ANS
MATÉRIEL DE BUREAU	10 ANS	5 ANS
MATÉRIEL TELECOM	10 ANS	5 ANS
AMÉNAGEMENTS TERRAINS	10 ANS	10 ANS
AMÉNAGEMENTS INSTALLATIONS GÉNÉRALES	10 ANS	10 ANS
AUTRES INSTALLATIONS GÉNÉRALES	10 ANS	10 ANS
AMÉNAGEMENTS INSTALLATIONS SOL AUTRUI	10 ANS	10 ANS
MOBILIER DE BUREAU	10 ANS	10 ANS
POSTES DE COMPTAGE	30 ANS	15 ANS
STATIONS DE COMPRESSION – RACC. SECTIONNEMENT	30 ANS	15 ANS
BÂTIMENTS	25 ANS	25 ANS
IMMEUBLES SUR SOL AUTRUI	25 ANS	25 ANS
SONDAGES SOUTERRAINS	25 ANS	25 ANS
GAZ COUSSIN	25 ANS	25 ANS
CANALISATIONS PRINCIPALES	50 ANS	25 ANS
BRANCHEMENTS	50 ANS	25 ANS

La modification des durées d'amortissements, réalisée en 2008, a créé un écart entre les durées fiscales et sociales, et génère de ce fait la comptabilisation d'amortissements dérogatoires, pour un montant de 344 402 648 € au 31 décembre 2021.

Les immobilisations de stockage sont amorties selon des durées indépendantes de la durée de concession. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS au 31/12/2021

en k€

Situations et mouvements	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions, Cessions	Autres sorties	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Frais de développement	9 141	2 710	150	0	11 701
Concessions Brevets Droits similaires	136 786	17 437	874	6 056	147 293
Autres Immobilisations Incorporelles	668	0	0	0	668
Immobilisations incorporelles en cours	5 319	18 523	0	20 146	3 696
Immobilisations incorporelles	151 915	38 670	1 024	26 203	163 358
Terrains	25 838	351	84	0	26 105
<i>dont réévaluation</i>	150	0	0	0	150
Sol propre	68 086	3 235	1 673	0	69 648
Sol d'autrui	0	0	0	0	0
Install générales	34 289	1 950	1 385	0	34 854
Installations Techniques, Matériel et Outillage	2 896 356	118 101	0	1 377	3 013 080
Installations générales	570	0	0	0	570
Autres immobilisations corporelles	242	222	0	0	463
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 014	984	42	469	10 488
Immobilisations corporelles en cours	72 662	119 112	0	124 844	66 929
Avances et acomptes	85	0	0	85	0
Immobilisations corporelles	3 108 142	243 956	3 184	126 775	3 222 138
Immobilisations financières	540	12 023	12 072	0	491
Total	3 260 596	294 649	16 280	152 978	3 385 987

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS au 31/12/2021

en k€

Situations et mouvements		Amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions, Cessions	Autres sorties	Amortissements à la clôture de l'exercice
Frais de développement		885	1 902	0	0	2 786
Concessions Brevets Droits similaires		86 931	19 236	139	6 056	99 971
Autres Immobilisations Incorporelles		668	0	0	0	668
Immobilisations incorporelles		88 484	21 138	139	6 056	103 426
Terrains		12 446	762	0	0	13 208
Constructions	Sol propre	25 851	2 551	1 050	0	27 353
	Sol d'autrui	0	0	0	0	0
	Install générales	20 405	2 738	749	0	22 394
Installations Techniques, Matériel et Outillage		1 273 549	95 714	0	1 377	1 367 886
Autres immobilisations corporelles	Installations générales	488	53	0	0	541
	Matériel de transport	21	64	0	0	84
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 695	1 398	15	469	6 609
Immobilisations corporelles		1 338 455	103 280	1 814	1 846	1 438 075
Immobilisations financières		0	0	0	0	0
Total		1 426 939	124 418	1 953	7 903	1 541 501

Les immobilisations corporelles sont constituées d'investissements relatifs à l'activité transport de gaz pour un montant de 2 270 642 348€ et au stockage pour 951 495 429€.

Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées sur l'exercice s'élève à 234 911 592 euros.

Le montant des acquisitions d'immobilisations de stockage comptabilisées sur l'exercice s'élève à 59 737 382 euros.

Par décret du 12 décembre 2006, la concession de stockage de gaz d'Izaute a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 26 octobre 2005 et jusqu'au 25 octobre 2030.

Par décret du 8 décembre 2017, la concession de stockage de gaz de Lussagnet a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 31 décembre 2017 et jusqu'au 1er janvier 2043.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS au 31/12/2021 - Activité Transport

en k€

Situations et mouvements	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions, Cessions	Autres sorties	Valeurs nettes à la clôture de l'exercice
Frais de développement	5 416	708	150	0	5 974
Concessions Brevets Droits similaires	34 715	-1 096	509	0	33 110
Autres Immobilisations Incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	4 168	13 369	0	14 525	3 012
Immobilisations incorporelles	44 299	12 981	660	14 525	42 096
Terrains	7 909	-194	84	0	7 631
<i>dont réévaluation</i>	150	0	0	0	150
Sol propre	28 532	1 328	624	0	29 237
Constructions	0	0	0	0	0
Install générales	9 366	-827	636	0	7 904
Installations Techniques, Matériel et Outillage	1 232 613	45 181	0	0	1 277 794
Installations générales	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	221	90	0	0	311
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 993	-294	27	0	2 672
Immobilisations corporelles en cours	66 577	89 749	0	110 653	45 673
Avances et acomptes	73	0	0	73	0
Immobilisations corporelles	1 348 285	135 033	1 371	110 726	1 371 221
Immobilisations financières	498	6 623	6 670	0	451
Total	1 393 082	154 637	8 700	125 251	1 413 768

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS au 31/12/2021 - Activité Stockage

en k€

Situations et mouvements	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions, Cessions	Autres sorties	Valeurs nettes à la clôture de l'exercice
Frais de développement	2 840	100	0	0	2 941
Concessions Brevets Droits similaires	15 141	-704	225	0	14 212
Autres Immobilisations Incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	1 151	5 154	0	5 621	684
Immobilisations incorporelles	19 132	4 551	225	5 621	17 836
Terrains	5 483	-216	0	0	5 266
<i>dont réévaluation</i>	0	0	0	0	0
Sol propre	13 703	-644	0	0	13 058
Constructions	0	0	0	0	0
Install générales	4 518	38	0	0	4 556
Installations Techniques, Matériel et Outillage	390 193	-22 793	0	0	367 400
Installations générales	82	-53	0	0	29
Autres immobilisations corporelles	0	68	0	0	68
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 327	-120	0	0	1 207
Immobilisations corporelles en cours	6 085	29 363	0	14 192	21 256
Avances et acomptes	12	0	0	12	0
Immobilisations corporelles	421 402	5 643	0	14 203	412 841
Immobilisations financières	42	5 400	5 401	0	41
Total	440 576	15 594	5 627	19 825	430 718

Mises au rebut des immobilisations

Des mises au rebut ont eu lieu sur l'exercice 2021 pour un montant de 7 895 267€.

Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont valorisées à leur coût de production comprenant les dépenses de matériel, les dépenses externes (sous-traitance) et une quote-part de dépenses de personnel.

Toute dépense liée à un projet d'investissement est comptabilisée systématiquement en charge.

Chaque fin de mois, une écriture de production d'immobilisation neutralise la charge au compte de résultat avec en contrepartie un compte d'immobilisation en cours.

Les dates de mise en service des immobilisations complexes s'entendent à la date de réception du PV de conformité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) pour les canalisations et le stockage.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les frais d'acquisition de titres de participation sont rattachés au coût d'acquisition de l'actif. Ils sont amortis fiscalement sur 5 ans.

Les immobilisations financières se répartissent comme suit :

- Titres de participations pour 331 973 €
 - 773 233 actions 3GRT pour 773 €
 - 3 120 actions Déclaranet pour 312 000 €
 - 19 200 actions Prisma pour 19 200 €
- Dépôts et cautionnements pour 159 268 €

Stocks et en-cours

Méthode

Les stocks sont évalués d'après la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût d'entrée en stock des articles comprend les frais réels accessoires d'achat (hors transport).

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production qui comprend les dépenses de matériel et les dépenses externes.

Les stocks au 31 décembre 2021 sont comptabilisés sur la base de l'inventaire permanent.

La provision pour dépréciation du stock de matières et fournitures est constituée sur la base de l'analyse détaillée de chaque article. La date de dernier mouvement de l'article est comparée à la date de clôture. La différence obtenue permet de calculer un nombre d'années qui détermine le pourcentage de provision.

La table de dépréciation a été revue en 2021 afin d'ajuster le % de dépréciation à appliquer à l'usure technique réelle des biens.

Nombre d'années	Pourcentage
- de 3 ans	0%
de 3 à 4 ans	10%
de 4 à 5 ans	20%
de 5 à 6 ans	30%
de 6 à 7 ans	40%
de 7 à 8 ans	50%
de 8 à 9 ans	60%
de 9 à 10 ans	70%
de 10 à 11 ans	80%
de 11 à 12 ans	90%
+ de 12 ans	100%

Valeurs

	GAZ ÉQUILIBRAGE	GAZ BESOINS PROPRES	Quotas COS	MATÉRIEL			en k€ TOTAL
				Brut	Dépréciation	Net	
Au 01/01/2021	433	7 033	0	21 507	-3 979	17 527	24 994
Variation	1 155	-365	503	575	-848	-274	1 019
Au 31/12/2021	1 588	6 668	503	22 082	-4 828	17 254	26 013

Quotas de CO2

Teréga SA est une entreprise soumise au système d'échange de quotas d'émission de l'Union Européenne.

La valeur comptable des stocks de quotas et unités assimilées portés au bilan de la société au 31 décembre 2021 s'élève à 503 150€. Ces stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les quotas et unités assimilées étant détenus afin de se conformer aux exigences de la réglementation, le modèle économique de Production a été retenu (cf ANC n°2012-03 du 4 octobre 2012).

Au titre de l'année 2021, Teréga SA estime avoir émis l'équivalent de 18 621 quotas de gaz à effet de serre. Cette estimation se base sur un croisement entre des relevés techniques réguliers et des projections de consommation.

	Nombre de quotas
Quotas à restituer (estimation)	18 621
Quotas non consommés	21 864
Quotas en portefeuille	40 485

État des créances

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CRÉANCES (en K€)	MONTANT BRUT AU	DEGRE DE LIQUIDITE - ACTIF	
		ÉCHÉANCES	
	31/12/2021	A MOINS 1 AN	A PLUS 1 AN
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	159	0	159
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	583	583	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	36 445	36 439	6
Clients douteux ou litigieux	6	0	6
Autres créances clients	36 201	36 201	0
Personnel et comptes rattachés	35	35	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	105	105	0
Etat et autres			
Collectivités Publiques			
Impôts sur les bénéfiques	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0
Autres impôts,taxes et versements assimilés	36	36	0
Subventions reçues	0	0	0
Groupe et autres associés	56	56	0
Débiteurs divers	6	6	0

CHARGES À ÉTALER	20 086	2 757	17 329
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 101	1 101	0
TOTAL	58 375	40 881	17 494

Les charges à étaler comprennent les frais d'émission des emprunts obligataires.
Les charges constatées d'avance sont composées de prestations facturées par d'autres sociétés du groupe Teréga.

Capitaux propres

Le capital est composé de 2 197 386 actions de 8 euros.

Le 25 mai 2021, l'Assemblée Générale a approuvé l'affectation du résultat de l'exercice 2020 d'un montant de 49 717 320 euros, telle que proposée par le Conseil d'Administration, et décide en conséquence de distribuer à Teréga SAS des dividendes pour un montant de 25 414 231 euros, en complément de l'acompte sur dividendes de 24 303 089 euros décidé le 22 octobre 2020.

Sur décision du Conseil d'administration du 28 octobre 2021, Teréga SA a versé le 14 décembre 2021 à Teréga SAS un acompte sur dividende d'un montant total de 30 609 587 euros.

en K€	31/12/2020	Variation	31/12/2021
Nombre d'actions	2 197 386	0	2 197 386
Capital social ou individuel	17 579	0	17 579
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12	0	12
Ecarts de réévaluation	150	0	150
Réserve légale	1 758	0	1 758
Réserves statutaires ou contractuelles	131	0	131
Autres Réserves	130	0	130
Report à nouveau	0	0	0
Acompte sur dividendes	-24 303	-6 306	-30 610
Résultat de l'exercice 2021	0	64 695	64 695
Résultat de l'exercice 2020	49 717	-49 717	0
Subventions d'investissement	47 889	-1 161	46 728
Provisions réglementées	313 514	30 888	344 403
Total	406 577	38 399	444 976

Provisions pour risques et charges

La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions pour risques s'élèvent à 125 K€ au 31 décembre 2021.

L'augmentation de 75 K€ concerne un litige commercial.

La diminution de 19 K€ concerne le dénouement d'un litige instruit depuis 2017, sans impact sur le résultat de l'exercice 2021.

Provisions pour risques	Situation au 31/12/2020	Mouvements		Situation au 31/12/2021
		Augmentations	Diminutions	
Provision pour risques	69	75	19	125
Total	69	75	19	125

Les provisions pour charges se répartissent ainsi :

en k€

Provisions pour charges	Situation au 31/12/2020	Mouvements		Situation au 31/12/2021
		Augmentations	Diminutions	
Contentieux RH	135	0	0	135
Médaille du travail	1 159	87	78	1 168
MIP	177	0	29	148
Total	1 471	87	107	1 451

Etat des dettes

DETTES (en k€)	MONTANT		DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ DU PASSIF	
	BRUT	AU	ÉCHÉANCES	
			A MOINS DE	
	31/12/2021	1 AN	DE 1 À 5 ANS	A + DE 5 ANS
Autres emprunts obligataires	1 400 000	0	550 000	850 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 000	10 000		
Emprunts et dettes financières divers	3 056	3 056		
Intérêts courus sur emprunts	10 463	10 463		
Avances et acomptes reçus	163	163		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 466	10 466		
Personnel et comptes rattachés	12 977	12 977		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	10 357	10 357		
Etat et autres Collectivités Publiques	110	110		
	2 444	2 444		
	15	15		
Dettes fiscales et sociales	488	488		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	1 460 538	60 538	550 000	850 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	500 000			

La structure financière est composée :

- D'emprunts obligataires pour 1 400 000 000 €, dont :
 - Emprunt obligataire public pour 550 M€, à échéance 2025, taux 2,200%
 - Emprunt obligataire public pour 500 M€, à échéance 2030, taux 0,875%
 - Emprunt obligataire privé pour 350 M€, à échéance 2035, taux 2,998%
- D'une ligne de crédit d'une capacité de tirage de 250 M€ dont 10 M€ ont été tirés au 31 décembre 2021.

Teréga SA individuellement n'est pas soumis à des ratios bancaires mais le sous palier de consolidation aux bornes de la société Teréga SAS l'est.

Produits d'exploitation

Détail des produits d'exploitation (en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	488 396	459 754
Recettes de capacités de Transport	267 715	263 035
Recettes de capacités de Stockage	94 102	122 039
Accord inter-opérateurs	34 935	34 672
Recettes de raccordements et d'interface	2 212	2 220
Autres prestations de services	3 962	3 569
Autres produits d'activités	3 885	1 992
Ventes de gaz naturel pour équilibrage	28 016	7 529
Subvention	0	0
Recettes Stockage / Compensation TEREGA	5 331	2 365
Recettes Stockage / Compensation GRT	48 238	22 333
TOTAL CA Transport	340 410	312 837
TOTAL CA Stockage	147 986	146 916
Production immobilisée	137 473	126 086
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges	330	3 197
Reprise des provisions Risques et charges	19	626
Reprise des provisions retraites	107	82
Transfert de charges d'exploitation	205	2 488

Le chiffre d'affaires est constitué :

- De la production vendue de services, elle correspond principalement aux recettes de capacités de transport et de stockage, auxquelles s'ajoutent les recettes provenant des contrats de raccordement et de transit. L'ensemble du chiffre d'affaires est réalisé en France.
- Des ventes de marchandises correspondent aux ventes de gaz pour l'équilibrage du réseau. Elles sont neutralisées par un compte d'achat de gaz et n'ont donc pas d'incidence sur le résultat. Les variations proviennent du niveau de flux annuel.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent des dépenses d'investissements neutralisées par la production immobilisée.

Nature des charges incluses dans la production immobilisée (en k€)	31/12/2021	31/12/2020
Variation de stock	1 176	2 248
Autres achats et charges externes	116 228	102 081
Impôts, taxes et versements assimilés	406	370
Salaires et traitements	10 282	9 922
Charges sociales	6 343	5 964
Autres charges d'exploitation	2 315	2 107
Dépenses d'investissements	136 750	122 692

La différence entre le total de ce tableau et la ligne "Production Immobilisée" du compte de résultat correspond à des natures de charges autres que les charges d'exploitation.

Les autres achats et charges externes se décomposent ainsi :

Décomposition du poste "Autres achats et charges externes" (en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Autres achats	60 529	46 245
Sous-traitance générale	49 773	49 806
Locations et charges locatives	2 610	3 842
Entretiens et réparations	90 593	78 622
Primes d'assurance	757	2 055
Divers	1 889	1 101
Honoraires	2 444	2 366
Publicités	2 491	2 727
Transports	257	327
Déplacements, missions	2 327	1 780
Frais postaux	2 569	2 297
Services bancaires	122	2 061
Autres charges externes	658	584
Total	217 019	193 810

Impôts sur les bénéfices

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Provision au titre de la période concernée	25 053	22 554
Contribution sociale	802	719
Crédits d'impôt	-1 033	-949
Solde d'impôt de l'année précédente	47	164
Charge d'impôt	24 869	22 487

Décomposition des crédits d'impôt		
Mécénat	336	347
Recherche	580	548
Famille	116	54

Effectifs

Effectif ventilé par catégorie	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	289	286
OETAM	361	375
Total effectif	650	661

Effectif moyen employé pendant l'exercice	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	288	281
OETAM	364	374
Total effectif moyen	652	655

Intégration fiscale

Teréga SA appartient au groupe d'intégration fiscale constitué par Teréga Holding.

Engagements sociaux

La recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021 n'a pas d'impact sur le calcul des engagements sociaux de la Société.

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux en norme IAS 19 a été transmise en janvier 2022 par le cabinet Mercer.

Les montants ci-dessous sont issus de ce rapport.

En K€	CAA	IFC	MIP	MDT	PEC	Malakoff	CET	TOTAL
Au 01/01/2021	10 107	8 003	3 827	1 159	224	373	3 271	26 964
Dotation	421	658	257	39	1	1	512	1 889
Coût des services rendus	388	630	244	83			501	1 846
Charges d'intérêts	33	28	13	4	1	1	11	91
Réévaluation d'autres avantages long terme				-48				-48
Reprise	-1 309	-1 713	-29	-59	-9	0	-47	-3 166
Versements de l'employeur	-1 309	-1 713	-29	-59	-9	0	-47	-3 166
Au 31/12/2021	9 219	6 948	4 055	1 139	216	374	3 736	25 687
Gains/pertes actuariels 2021	-471	-593	1 551	0	-15	-305	-303	-136
Au 31/12/2021	8 748	6 355	5 606	1 139	201	69	3 433	25 551

Les avantages du personnel sont principalement composés des éléments suivants :

- MIP (Mutuelle de l'Industries du Pétrole) : régime de complémentaire santé,
- Droit de Cessation Anticipé d'Activité (CAA) : régime de retraite dont le but est de fournir une allocation de retraite au salarié ayant une ancienneté suffisante en service posté,
- Indemnités de fin de carrière : versement en capital dû au salarié par l'entreprise lors du départ à la retraite,
- Médailles du travail : capital versé au salarié lorsque celui-ci atteint une certaine ancienneté groupe,
- PEC (Plan Epargne Choisie) : jours que les anciens détachés ont acquis et dont ils disposent pour partir plus tôt en retraite,
- Malakoff : régime de prévoyance,
- CET (Compte Epargne Temps) : dispositif qui permet aux salariés qui le désirent d'accumuler des droits de congés rémunérés.

Parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés mères et sont conclues à des conditions normales de marché.

Engagements reçus

Au 31 décembre 2021, les engagements reçus sont les suivants :

En k€	31/12/2021	31/12/2020
Cautions bancaires clients	65 764	71 667
Cautions bancaires fournisseurs	10 689	6 485
TOTAL Engagements reçus	76 452	78 152

Au titre de la période pluriannuelle 2021 - 2025 d'allocation gratuite de quotas, Teréga SA doit recevoir :

	Nombre de quotas alloués
2022	6 211
2023	6 211
2024	6 211
2025	6 211

Ces données sont à jour de l'arrêté du 14 décembre 2021 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 fixant la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation pour les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour les exploitants d'installations pour lesquelles des quotas d'émission à titre gratuit sont affectés, pour la période 2021-2025.

Engagements donnés

Il n'existe pas d'engagements donnés par Teréga SA au 31 décembre 2021.

Rémunération de l'activité des administrateurs

La rémunération de l'activité des administrateurs pour l'exercice 2021 s'élève à 170 969€.

Evènements postérieurs à la clôture

La société n'a pas identifié, à date, de répercussions sur ses états financiers des conséquences du conflit armé en Ukraine.

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie au 31/12/2021

en k€

Flux de trésorerie liés à l'activité	
Résultat net	64 695
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie : (1)</i>	
- Reprise provision d'exploitation	(126)
+ Dotations aux amortissements d'exploitation	124 418
+ Dotations aux amortissements exceptionnels	44 451
- Reprise provisions exceptionnelles	(13 563)
+ Dotations aux amortissements financiers	2 331
- Reprise provisions financiers	-
- Transfert de charges au cpt charges à répartir	(83)
- Quotes part de subvention virées au résultat	-
<i>(1) A l'exclusion des provisions sur Actif circulant</i>	
MBA	222 124
(-) Variation du Besoin en Fond de Roulement (BFR)	
- variation des stocks	(1 019)
- Variation des créances d'exploitation	(6 960)
- Variation autres créances liées à l'exploitation	691
- Variation des dettes d'exploitation	6 527
- Variation des autres dettes liées à l'activité	(10 906)
Flux net de trésorerie lié à l'activité	210 547

Tableau des flux de trésorerie au 31/12/2021 (suite)

en k€

Flux de trésorerie liés à l'investissement	
- Acquisition d'immo	(137 635)
+ cessions d'immos nettes d'impôt	2 255
+ Réduction d'immos financières	48
+ Variation des dettes sur immos	-
- Variation des créances sur immo	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(135 331)

Flux de trésorerie liés au financement	
+ Augmentation de capital en numéraire	-
- Réduction de capital	-
- Dividendes versés	(56 024)
+ Emissions d'emprunts	10 000
+/- Dépôts et cautionnements	(209)
- Remboursements d'emprunts	(500 000)
+ Subventions d'investissements reçues	162
<i>Flux net de trésorerie liée aux opérations de financement</i>	<i>(546 071)</i>
<i>Variation de trésorerie :</i>	<i>(470 856)</i>

Trésorerie d'ouverture	482 159
Trésorerie de clôture	11 304
<i>Variation de trésorerie :</i>	<i>(470 856)</i>